**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger

**Band:** 41 (2014)

Heft: 5

**Artikel:** un bas de laine en or?

Autor: Müller, Jürg

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-911839

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La caisse unique ne verra pas le jour Le peuple suisse a rejeté le 28 septembre l'initiative «pour une caisse publique d'assurance maladie» par tout juste 62 %. C'est la troisième fois en 20 ans que l'idée d'une caisse unique est repoussée. Si ce thème revient de manière récurrente dans les débats, c'est en raison du malaise latent qui subsiste à l'endroit des assurances maladie et, notamment, des primes élevées, de la recherche annuelle de l'assureur le plus avantageux, mais aussi de campagnes publicitaires parfois agressives. Malgré tout, le peuple a estimé qu'un changement de système était trop risqué, en particulier au vu des dépenses estimées. Grâce à la pression exercée par l'initiative, des réformes ont toutefois été entreprises. Le parlement a ainsi décidé d'affiner le système de compensation des risques afin de freiner la chasse aux «bons risques».

L'initiative «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration» a été rejetée encore plus nettement, par 71,5 % des électeurs: les clients des restaurants continueront donc de payer la taxe sur la valeur ajoutée habituelle de 8 % et non de 2,5 %, comme c'est le cas pour la restauration à emporter. [JM]

## Un bas de laine en or?

«L'or est toujours la base d'un franc stable», déclare Luzi Stamm, conseiller national UDC à l'origine de l'initiative sur l'or. «L'or ne revêt de nos jours plus aucune importance en matière de politique monétaire», écrit pour sa part le Conseil fédéral dans son message. Le peuple tranchera cette guerre idéologique le 30 novembre. L'initiative «Sauvez l'or de la Suisse» exige que la Banque nationale détienne au moins 20 % de ses actifs en or. Aujourd'hui, ils s'élèvent à un peu plus de 7%, ce qui est beaucoup en comparaison internationale. L'initiative demande aussi que l'or soit inaliénable et stocké en Suisse. Pour les initiants, l'or est une sorte de bas de laine: ils visent à garantir que d'autres «vraies valeurs» soient également disponibles, outre la monnaiepapier.

Selon le Conseil fédéral et les opposants à l'initiative, l'approbation restreindrait la liberté d'action de la Banque nationale suisse. La garantie de la stabilité des prix et du développement de l'économie en serait entravée. Des mesures telles qu'un cours plancher par rapport à l'euro ou des mécanismes efficaces assurant la stabilité financière ne pourraient plus être mis en œuvre de manière crédible. À titre de diversification des réserves monétaires, l'or pourrait certes contribuer à une répartition équilibrée des risques au bilan, mais en soi ce métal compte parmi les placements les plus volatils et les plus risqués. De plus, une part plus élevée de l'or entraînerait une diminution du bénéfice distribué à la Confédération et aux cantons car l'or ne génère pas de rendements.

L'initiative a été lancée par des représentants de l'UDC mais ne fait pas pour autant l'unanimité au sein de ce parti. Elle a essuyé un refus unanime au Conseil des États, et largement majoritaire au Conseil national.

